

Piscines intercommunales : Réouverture à tous les publics le 9 juin 2021



Dans le cadre de la levée progressive du confinement programmée par le gouvernement et depuis le 19 mai 2021, les piscines de Val Parisis accueillent de nouveau tous les mineurs pour la pratique scolaire et extra-scolaire encadrée. Le réseau accueillait déjà les publics autorisés en période d'état d'urgence sanitaire : les sportifs professionnels et de haut niveau, les personnes présentant un handicap reconnu par la MDPH, les personnes disposant d'une prescription médicale APA et encadrées par un accompagnateur formé à l'activité physique adaptée et les personnes en formation continue ou ayant des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

A compter du mercredi 9 juin 2021 :

- **Les piscines rouvrent à tous les publics aux horaires habituels de la saison 2020-2021, dans le respect des règles sanitaires et des protocoles en vigueur.**
- **Les activités aquatiques reprennent sur réservation, les espaces bien-être et fitness rouvrent également.**
- **La jauge d'accueil du public est fixée à 50% : la fréquentation maximale instantanée est donc réduite de moitié jusqu'au 30 juin 2021.**

Un protocole sanitaire strict pour les usagers et les agents

Un protocole sanitaire continue à être déployé pour garantir la sécurité des usagers et des agents dans les équipements (sens de circulation, douches savonnées, cabines individuelles, etc...). Le port du bonnet de bain pour tous les usagers est obligatoire dans les bassins. Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers à partir de 11 ans à l'accueil et jusqu'aux vestiaires et cabines.

Des séquences d'ouverture au public des bassins seront alternées avec des séquences de nettoyage, selon le planning établi par chaque établissement. Les cabines et les objets fréquemment touchés seront régulièrement désinfectés.

Un cahier de rappel pour pérenniser la réouverture

A partir du 9 juin 2021, les cahiers de rappel seront à nouveau obligatoires dans les piscines et salles de sport. A chaque entrée, les usagers seront invités à se soumettre individuellement à ce dispositif de rappel en cas d'exposition au virus, soit en renseignant leurs coordonnées sur un cahier papier, soit en scannant un QR code de manière anonyme avec l'application TousAntiCovid.

Recommandé par le conseil scientifique et ayant recueilli un avis positif de la CNIL, le cahier de rappel numérique fonctionnera depuis l'application en scannant un QR Code situé à l'entrée de chacune des piscines de Val Parisis. Ce dispositif obligatoire s'inscrit comme une mesure barrière supplémentaire

intégrée dans le nouveau protocole sanitaire.



Contact

01 30 26 39 41

Liens utiles

[Billetterie des piscines](#)

[Réservation des activités](#)

[Horaires des piscines saison 2020-2021](#)